



PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conférence Locale de l'Air du Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve

*Lundi 15 janvier 2024
Complexe de l'Agora de Bonneville*

Piloté par



Financé par



Co-animé par



ORDRE DU JOUR



1. Retour sur 2023

2. Evaluation

- * Premières données ATMO sur l'évaluation quantitative

- * Avancement de l'évaluation qualitative : premiers enseignements, poursuite de la démarche

3. Point sur la stratégie de communication

- * Bilan 2023

- * Projection 2024

4. Actions portées par les EPCI

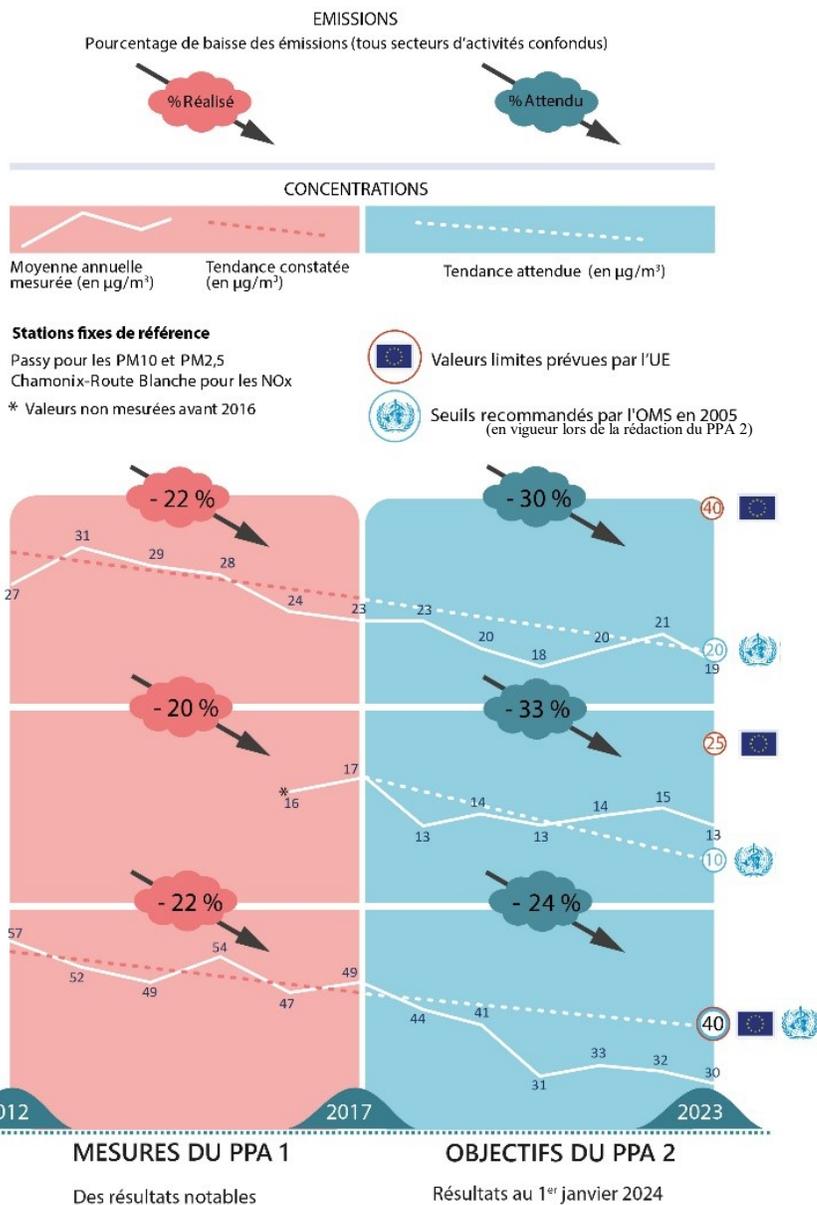


1. RETOUR SUR 2023

QUALITE DE L'AIR : Bilan et perspectives



Légende



Bilan 2023 :

7 dépassements journaliers de la VL de PM10 (35 autorisés à ce jour)

Surveillance 2024 :

En complément du dispositif actuel:

- Poursuite des mesures de PUF en proximité trafic (étude)
- Installation d'un analyseur de PUF à Passy à demeure fin d'année (financement Etat)
- Installation de 2 analyseurs de Potentiel Oxydant : un à Passy, l'autre à déterminer (financement Etat)

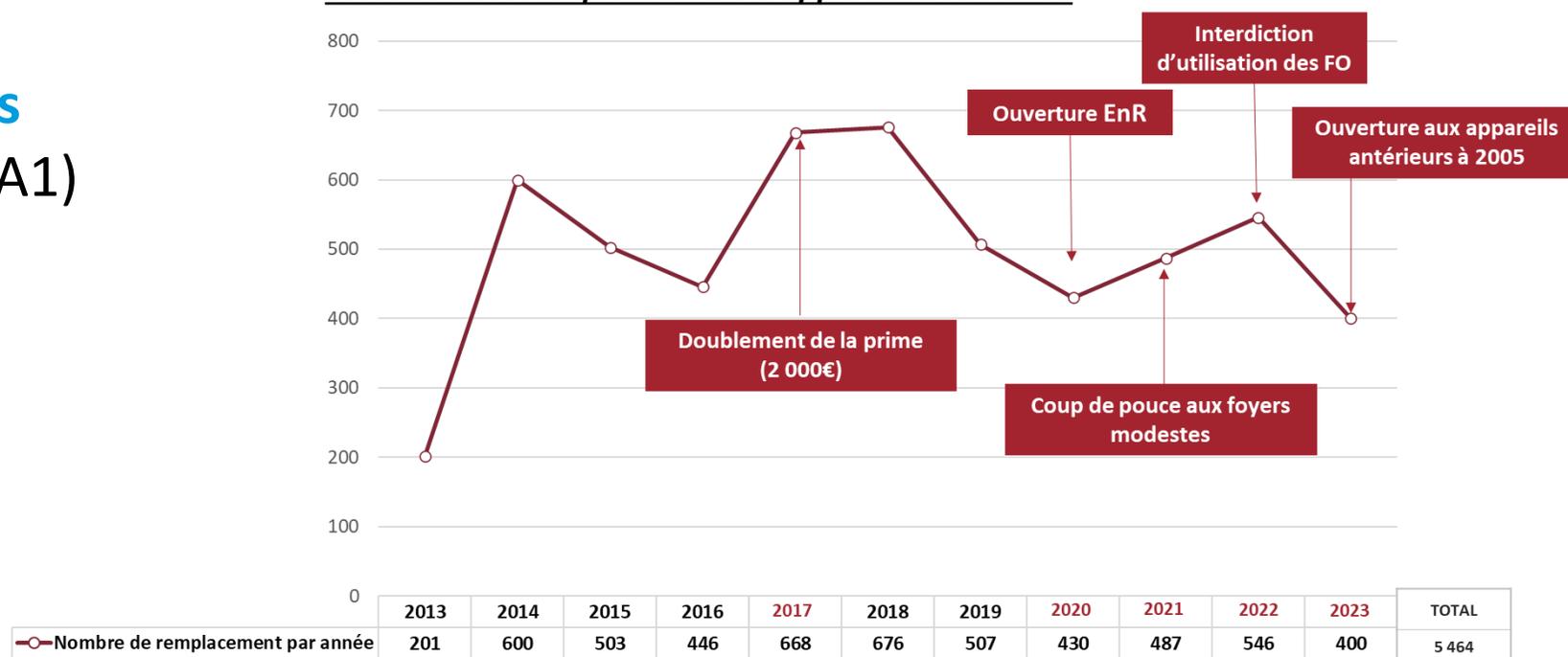
LE FONDS AIR BOIS EnR



Depuis le début du PPA2 :

- **2 264 appareils remplacés** (à ajouter aux 3 200 du PPA1)
- **4,5 millions d'euros** de primes attribuées

Evolution des remplacements d'appareils 2013-2023



En 2023 :

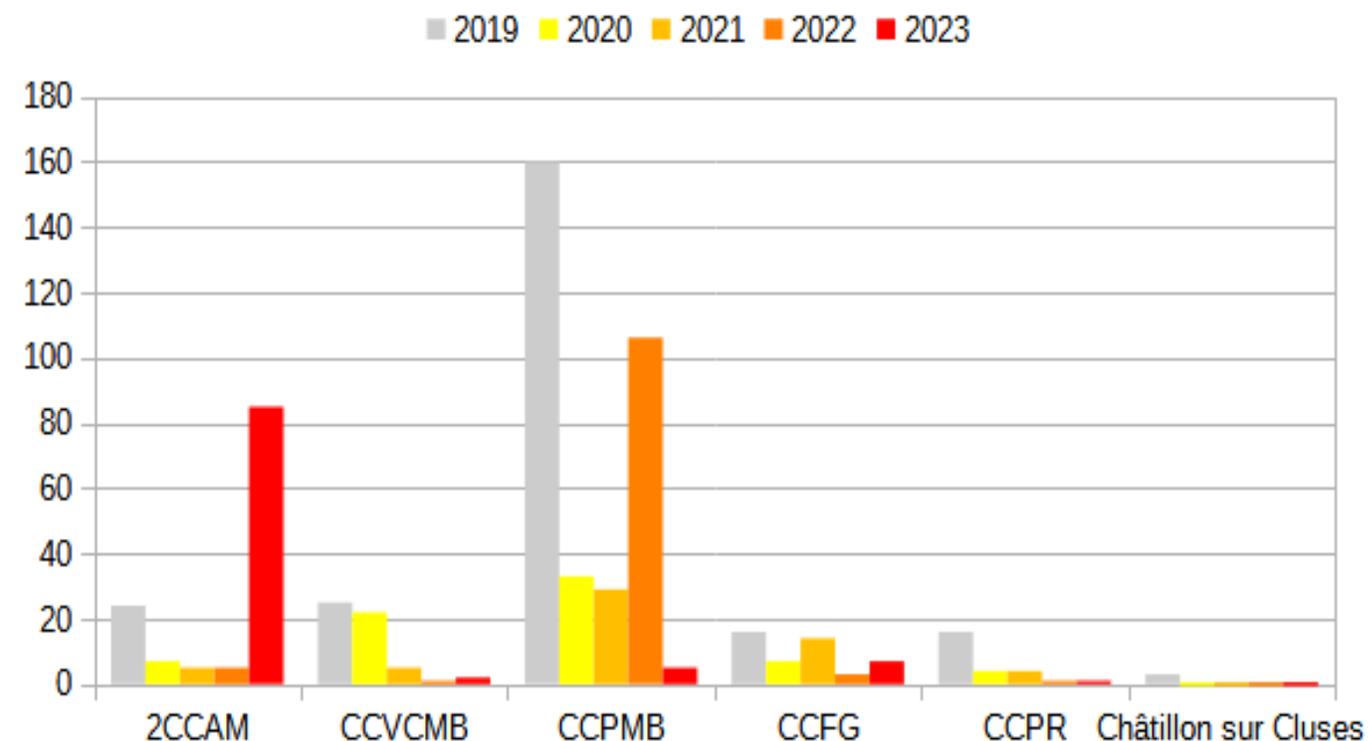
- 40% des appareils remplacés sont des **foyers ouverts**
- 64% des nouveaux appareils installés sont des poêles et 33% des inserts
- Tous les appareils remplacés ont plus de 19 ans.
- Parmi eux, **51% ont plus de 35 ans.**

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE – Ma Prime Rénov' Sérénité

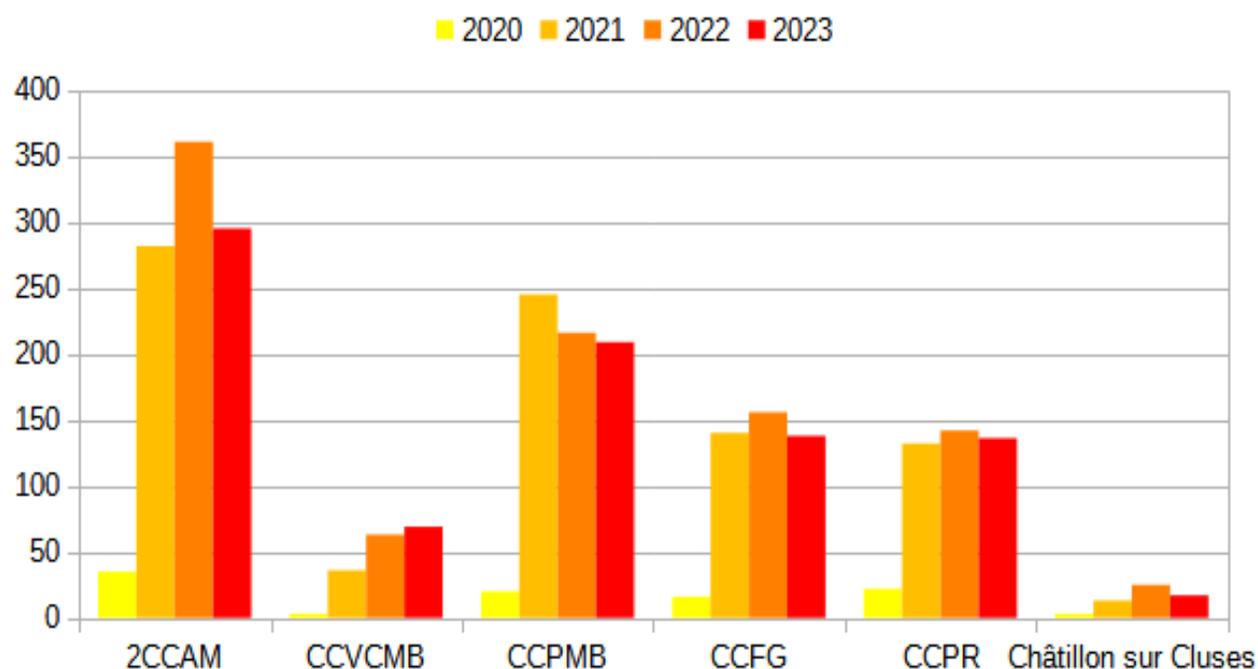


En 2023 :

- **128 dossiers** dont 3 copropriétés représentant 99 logements sur la 2CCAM
- **56,08 % de gain énergétique moyen** (minimum imposé pour bénéficier de l'aide 35 %)
- Montant des travaux : 2 797 407 € HT
- **Subvention État (ANAH) : 1 130 512 € HT**
- Taux de subvention : 40 %



RENOVATION ENERGETIQUE – Ma Prime Rénov'



En 2023 :

- **846 dossiers**
- **Montant des travaux : 10 674 445 € HT**
- **Subvention État (ANAH) : 2 392 574 € HT**
- Taux de subvention : 22 %
- Principaux travaux : pompe à chaleur, chauffe eau solaire ou thermodynamique, isolation par l'extérieur, remplacement de fenêtres...

CONTRÔLES DE VITESSE

Dans l'attente du déploiement de l'itinéraire de contrôle sur 22 kms entre Sallanches et Vougy, un radar chantier a été installé pour la période hivernale sur l'A40.



Entre le 20/11/23 et le 7/01/24 :

- **10 386 véhicules flashés** (en 7 semaines)
- **49 % des infractions** relevées durant les 2 semaines des **vacances de Noël**
- Plus d'infractions les jours de week-end que la semaine
- Seulement **8 poids-lourds** flashés après la réouverture du tunnel du Mont-Blanc (le 15/12/23)

CONTRÔLES des ICPE

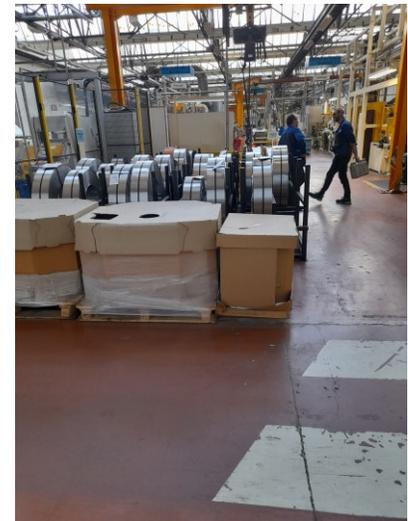
Sur l'ensemble des sites industriels classés ICPE de la vallée, en 2023 :

- **54 inspections**
- **8 contrôles inopinés air**
- **2 mises en demeure** par arrêté préfectoral

En particulier, les sites de SGL Carbon à Passy, Hacer à Cluses et les usines d'incinération de Passy et Marignier ont tous fait l'objet de :

- 1 inspection annuelle
- 1 contrôle inopiné
- + 1 seconde inspection durant un épisode de pollution pour l'usine d'incinération de Passy

Parution en décembre des conclusions de l'étude relative aux émissions du secteur du décolletage par le SNDEC



2. ÉVALUATION

Une **évaluation**, avant d'évaluer l'**opportunité d'une mise en révision**

R. 222-30 du code de l'environnement

- Au moins tous les cinq ans, la mise en oeuvre du plan fait l'objet d'une **évaluation** par le ou les préfets concernés.
- A l'issue de cette évaluation, le ou les préfets concernés peuvent mettre le plan en **révision**

Un contexte réglementaire amené à évoluer au premier semestre 2024

- Parution de la nouvelle directive cadre sur l'air
- Modification de la gestion des épisodes de pollution : intégration PM2,5

CADRE RÉGLEMENTAIRE

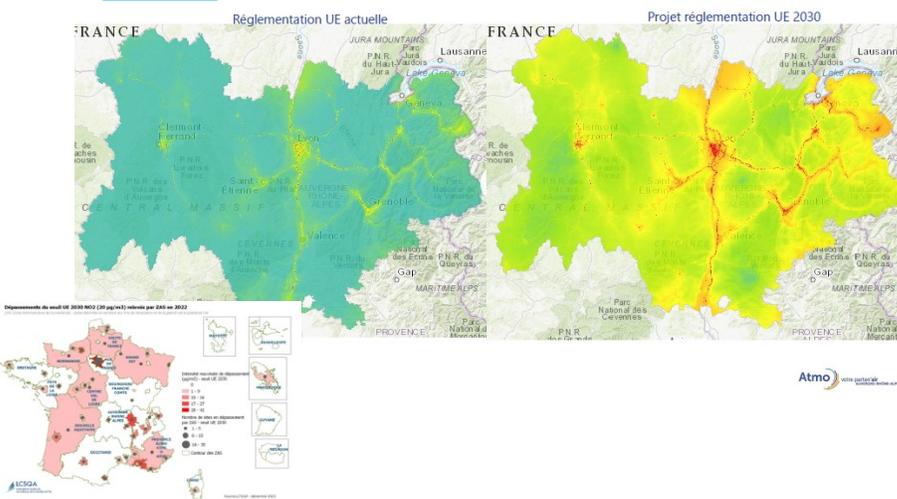
Les objectifs en concentration vont être abaissés pour les principaux polluants (intégration des recommandations de l'OMS) :

Polluant	Unité	Durée	Jalons intermédiaires OMS				Seuil référence OMS 2021	Seuil UE proposé (2030)	Seuil UE actuel
			1	2	3	4			
NO ₂	µg/m ³	Annuelle	40	30	20		10	20	40
PM ₁₀	µg/m ³	Annuelle	70	50	30	20	15	20	40
PM _{2,5}	µg/m ³	Annuelle	35	25	15	10	5	10	25

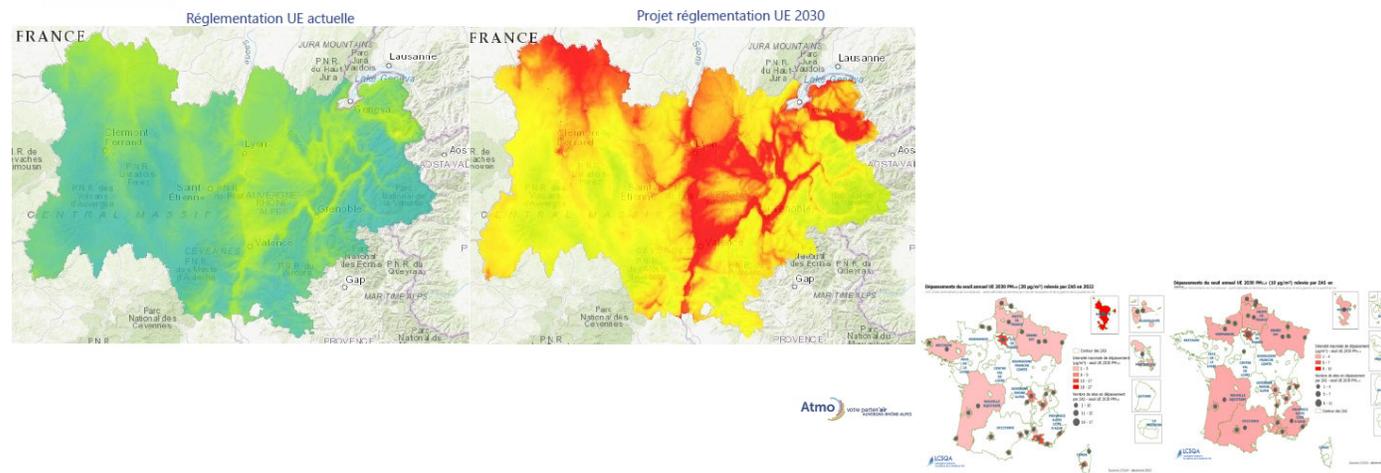


Objectifs PPA2 (OMS 2005)	
	40
	20
	10

Impact du projet de directive / valeurs 2030 – carte NO₂ en 2022



Impact du projet de directive / valeurs 2030 – carte PM_{2,5} en 2022



Premières données ATMO sur l'évaluation quantitative

ÉVALUATION DU PPA



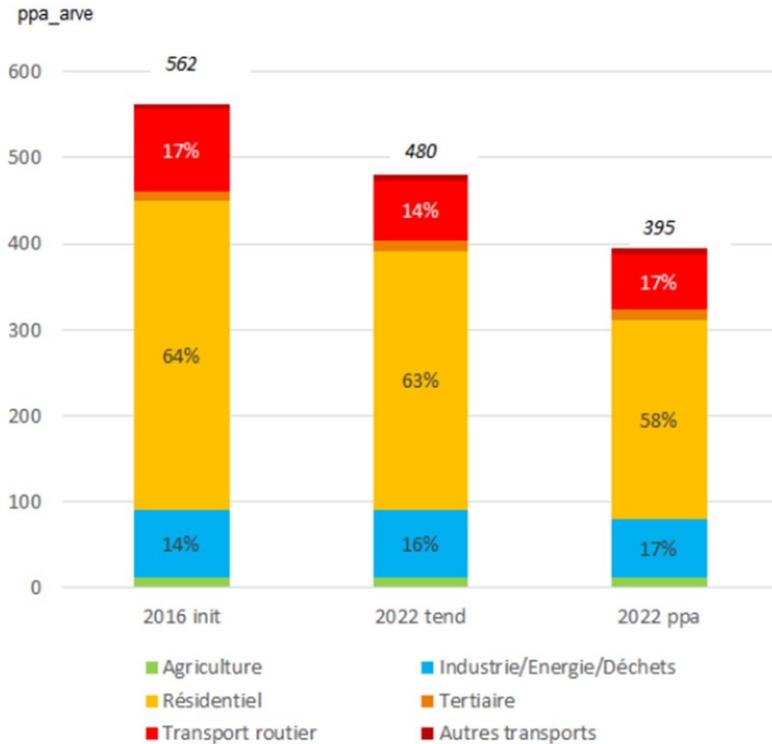
Travail ATMO :
Evaluation quantitative du PPA
 --> Evaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du PPA adopté en avril 2019

Des actions à évaluer lorsque cela est possible à partir de données quantitatives.

AXES	DÉFIS	ACTIONS
COLLECTIF & TRANSVERSAL	1 ^{er} DÉFI PILOTER MUTUALISER FINANCER	1 Organiser la Gouvernance de l'Air dans la vallée et le suivi du PPA
		2 Mutualiser les moyens et harmoniser les bonnes pratiques des collectivités
	2 ^e DÉFI COMMUNIQUER INFORMER ÉDUIQUER	3 Mieux informer les populations et faciliter le dialogue sur la qualité de l'air
		4 Développer des actions/une stratégie de communication « Air »
		5 Déployer un réseau d'ambassadeurs de l'air sur tout le territoire
		6 Mettre en place des actions d'éducation sur « santé et qualité de l'air » pour tous les publics
	3 ^e DÉFI INTERDIRE CONTRÔLER SANCTIONNER	7 Renforcer les contrôles routiers anti-pollution des véhicules
		8 Supprimer et interdire les foyers ouverts et les appareils de chauffage non-performants
		9 Faire respecter l'interdiction des brûlages à l'air libre, de l'écoquage et des mesures en pics
		10 Contrôler les activités économiques relevant de la police des installations classées
	4 ^e DÉFI SANTÉ	11 Améliorer les recommandations sanitaires et le suivi de l'impact de la pollution sur les populations
	5 ^e DÉFI MOBILISATION CITOYENNE	12 Concours de projets citoyens « Chacun fait sa part pour l'air »
RÉSIDENTIEL & TERTIAIRE	6 ^e DÉFI RÉSIDENTIEL & TERTIAIRE	13 Massifier la rénovation énergétique
		14 Poursuivre et amplifier le « Fonds Air Bois »
		15 Développer un « Fonds Air Gaz »
ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	7 ^e DÉFI ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	16 Améliorer la connaissance des émissions des acteurs économiques pour mieux les maîtriser
		17 Poursuivre l'aide publique environnementale et à l'investissement des opérateurs économiques
	8 ^e DÉFI SECTEUR DE LA CONSTRUCTION ET DES TRAVAUX PUBLICS	18 Agir sur les émissions du secteur de la construction, de la production et de la transformation des matériaux
		19 Promouvoir les entreprises exemplaires dont les « chantiers propres »
		20 Mailler le territoire en installations de traitement des déchets inertes du BTP
TRANSPORTS / MOBILITÉ	9 ^e DÉFI MOBILITÉS	21 Manager la mobilité à l'échelle de la vallée via une « conférence des mobilités »
		22 Renforcer l'offre ferroviaire dans la vallée pour offrir des alternatives à l'autosolisme et accompagner les changements de comportement
		23 Mettre en place des « zones à faibles émissions »
	10 ^e DÉFI PARC ROULANT	24 Accélérer et amplifier le renouvellement du parc de véhicules
		25 Renforcer le maillage du territoire en énergies alternatives
11 ^e DÉFI TRANSPORT DE MARCHANDISE	26 Rationaliser la logistique de proximité	
	27 Favoriser les modes de transports de marchandise les plus vertueux, notamment le report de la route vers le fer	
RESSOURCES & DÉCHETS	12 ^e DÉFI RESSOURCES & DÉCHETS	28 En application de la Loi TECV et du PRPGD, diminuer la production et le transport de déchets, anticiper la future organisation du traitement des déchets en optimisant leur valorisation
		29 Développer la méthanisation
		30 Développer une filière bois-énergie locale et améliorer la gestion de la forêt

OBJECTIFS DU TRAVAIL D'ÉVALUATION D'ATMO

PM10 (tonnes)



1: les gains d'émissions

2: les cartographies de concentrations

11.2.4.b - Les particules PM10

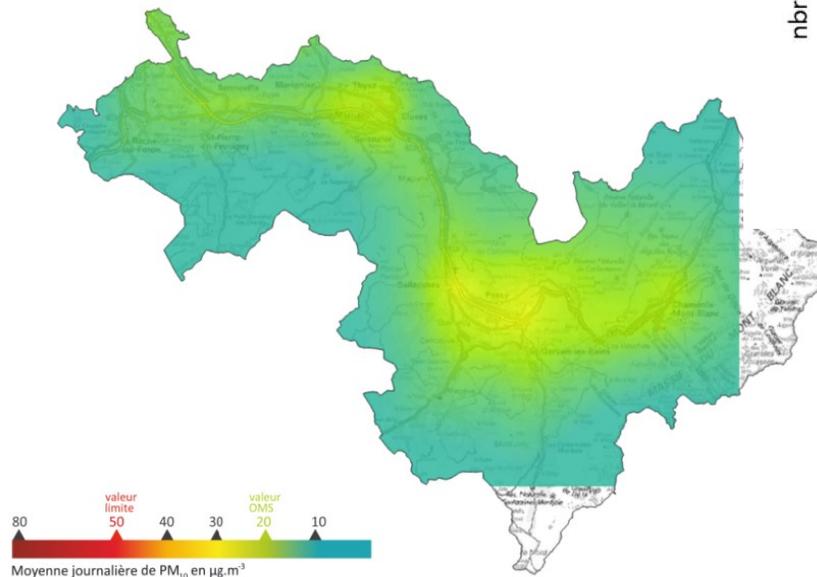
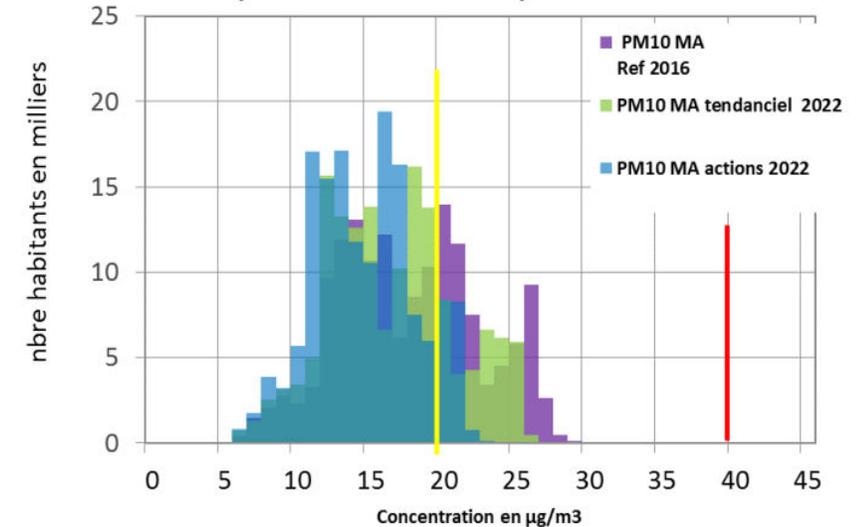


Illustration 156 : Moyenne annuelle de PM10 selon le scénario actions PPA2 2022, source ATMO Auvergne-Rhône-Alpes

Exposition aux PM10 - moyenne annuelle



3: l'exposition de la population

ÉVALUATION DU PPA



PPA1: 2012-2018

PPA2: 2019-2023

- L'année de référence pour comparer les résultats sera **2018**.
- Travail sur un scénario tendanciel 2022 + scénario PPA 2022. Météo : 2018.
- Prise en compte des actions mises en œuvre jusque fin 2022, excepté pour le fond air bois pris en compte jusque fin 2023.

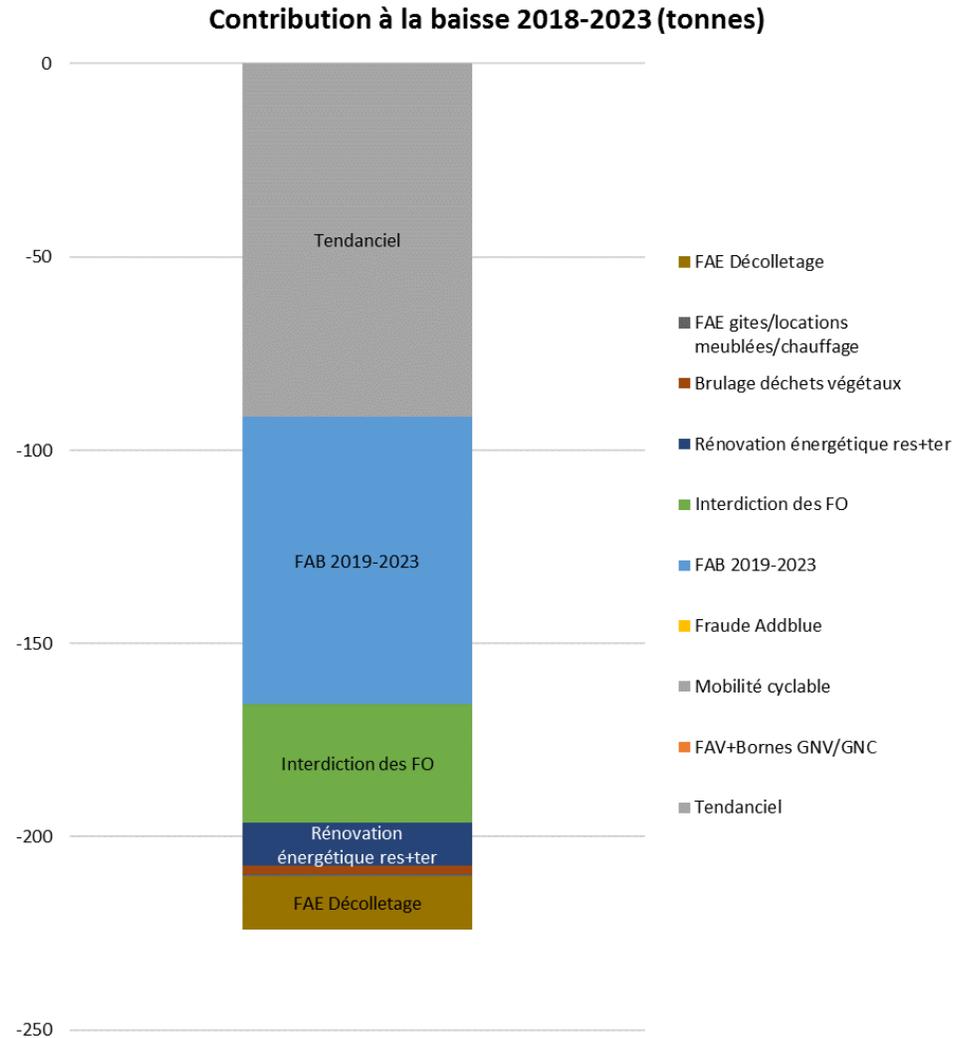
PLANNING DE L'ÉVALUATION QUANTITATIVE



- **Fin janvier - début février 2024** : sortie du cadastre des émissions du scénario 2022 actions PPA et du scénario 2022 tendanciel.
- **Fin mai 2024 - début juin 2024** : résultats de l'évaluation quantitative du PPA en terme d'émissions, de concentrations et d'exposition de population.

ÉVALUATION DU PPA

premiers résultats sur les émissions PM10



ÉVALUATION DU PPA: des résultats à consolider sur les NOx



- Fraude AdBlue
- Rénovation énergétique
- Brulage des déchets verts
- Interdiction de l'usage des foyers ouverts
- Mobilité cyclable
- Fond air véhicules
- Bornes GNV

- Fond air bois et autres énergies

Avancement de l'évaluation qualitative : premiers enseignements, poursuite de la démarche

PRINCIPE DES ANIMATIONS



- **Animation des commissions** thématiques sur **3 heures** selon les méthodes de l'intelligence collective
- **Un sondage** transmis en amont pour nourrir la réflexion
- **Travail en sous-groupe d'évaluation des forces et faiblesses des actions et mesures** et restitution collective
- **Travail en sous-groupe de projection sur l'évolution des actions et mesures** et leur priorisation

Commission Résidentiel & Tertiaire	Commission Ressources & Déchets	Commission Activités Economiques	Commission Transports & Mobilité
Mardi 20 novembre (Passy)	Mardi 5 décembre (Vougy)	Lundi 11 décembre (Vougy)	Lundi 18 décembre (Agora de Bonneville)

Dates à planifier en **début d'année 2024** pour les ateliers d'évaluation :

- De la **gouvernance/stratégie** de communication
- De **l'éducation à la santé** et de **l'enjeu sanitaire**

UN PREMIER RETOUR D'EXPÉRIENCE

- Une participation satisfaisante (plus de 20 personnes par commission)
- Un **dialogue constructif** entre les différentes parties prenantes
- Des **bases d'évaluation qualitatives et de bilan claires** pour chaque thématique
- Un produit de sortie déjà intéressant en termes **d'évolution et de priorisation**

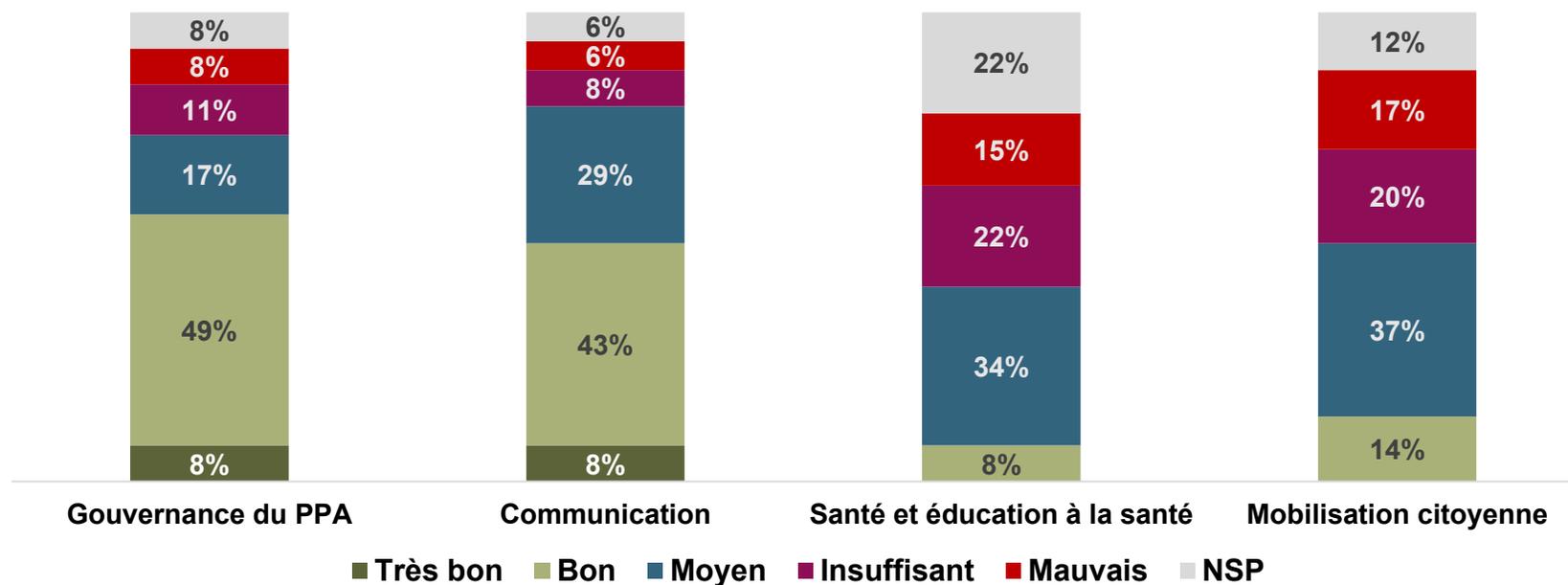


QUELQUES STATISTIQUES PAR COMMISSION ET ACTION TRANSVERSALE



	Activités économiques	Mobilité et transport	Résidentiel et tertiaire	Ressources et déchets	Total / moyenne
Nombre d'actions	6	8	4	4	
Participants au sondage	18	23	21	27	89
Satisfaction / fonctionnement	6,7	6,4	5,2	6	6,1
Satisfaction / niveau de réalisation des actions	6,4	5,3	5,1	4,9	5,4

Niveau de satisfaction sur les actions transversales



PODIUM DES ACTIONS LES PLUS PLÉBISCITÉES (degré de contribution à la qualité de l'air)

Activités économiques



Act.17 : **Fonds Air industrie /Fonds Air entreprises**
Act.16 : **Améliorer les connaissances sur les émissions des acteurs éco, notamment décolletage et industrie**
Act.10 : **Contrôle des ICPE**

Mobilité et transport



Act.22 : **Alternatives à l'autosolisme**
Act.27 : **Favoriser le feroutage et transports de marchandises vertueux**
Act.21 : **Amplifier et coordonner les actions des différents acteurs**

Résidentiel et tertiaire



Act. 8 : **interdiction des foyers ouverts**
Act.13 : **Massifier la rénovation énergétique**
Act.14 : **Poursuivre et amplifier le Fonds Air Bois**

Ressources et déchets



Act. 9 : **interdiction des brûlages à l'air libre**
Act.29 : **Développer la méthanisation**
Act.28 : **Diminuer la production et le transport des déchets**

PRINCIPES DES ENTRETIENS

Réaliser d'une vingtaine entretiens qualifiés selon une grille préalablement travaillée :

1. Le préfet et le sous-préfet
2. Le président du SM3A
3. Le président du CD74
4. Un binôme technicien / élu pour chaque EPCI
5. Chaque pilote de commission (entretien collectif pour les copilotes ressources-déchets)
6. Les parlementaires
7. Les représentants des associations



PLANNING ET RESTITUTION



- **L'ensemble des entretiens doivent avoir lieu d'ici fin février 2024**
- **Une synthèse globale des commissions et des entretiens sera réalisée pour avril 2024**
- **La restitution globale lors de la CL'Air de mi-année.**

3. POINT SUR LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION



Bilan des actions réalisées en 2023

RÉTROSPECTIVE 2023



Réseaux sociaux du PPA

- 1 à 2 posts / semaine publiés sur Facebook et LinkedIn

Evénements

- 2 Cl'air + 2 communiqués de presse
- Réunion de sensibilisation Décathlon Passy
- Réunion publique + 1 communiqué de presse

Plan du média

- 3 campagnes d'encarts presse + spots radio
- Bilan qualité de l'air hiver 22/23
- Annonce réunion publique
- Interdiction de l'utilisation des FO

Autres

- Courrier du préfet aux agences immobilières et offices de tourisme
- Interdiction de l'utilisation des FO



Pour notre santé à tous,
Respectons l'interdiction des foyers ouverts.

Une cheminée ouverte en fonctionnement
c'est romantique mais ...

- C'est **100 fois plus de particules fines émises** qu'un appareil de chauffage au bois performant de dernière génération.
- C'est aussi une **pollution de l'air intérieur** que l'on respire.

PPA
Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve

Agir ensemble pour la qualité de l'air !

Le Fonds Air Bois a déjà permis de **remplacer plus de 5 400 appareils** non performants dans la vallée de l'Arve.

Suivez le PPA sur les réseaux sociaux :

BILAN DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 27 OCTOBRE



	Points forts	Points faibles
Audience	Participation plus forte des habitants/personnes individuelles en lien avec la mise en œuvre d'une communication de proximité (affichage, flyers...); présence de résidents secondaires en lien avec la date de réunion.	Des efforts sont à poursuivre pour mobiliser encore plus de participants
Interactivité	Interactivité efficace qui a fait ses preuves Questions des habitants et bon fonctionnement des sondages en direct .	Live Facebook + LinkedIn peu suivis
Interventions	L'intervention de Jean-Luc Jaffrezo a permis de porter à connaissance la question du potentiel oxydant des particules.	difficulté de la vulgarisation scientifique dans le cadre d'un format court
Forum des initiatives	Le forum des initiatives a généré des échanges positifs entre les porteurs de projets et les responsables du PPA.	Faible affluence des habitants et citoyens

PROPOSITIONS POUR UNE NOUVELLE RÉUNION EN 2024



	Pistes d'amélioration	Propositions
Audience	Renforcer la mobilisation des citoyens et élargir l'audience	<ul style="list-style-type: none">➤ Déterminer un rdv annuel à date fixe➤ Accentuer la communication de proximité en amont de la réunion (entreprises, commerce, lieux de vie...)
Interactivité	Maintenir un niveau d'interaction avec le public Renforcer la participation au live Facebook et LinkedIn	<ul style="list-style-type: none">➤ Reconduire et améliorer les séquences d'interactivité (sondage, etc.)➤ Planifier l'annonce de la diffusion en direct plus tôt dans la stratégie de communication
Interventions	Mettre en valeur de nouvelles thématiques	<ul style="list-style-type: none">➤ Reconduire l'intervention d'un expert ?➤ Représenter toutes les commissions sur la scène
Forum des initiatives	Mobiliser un public nouveau	<ul style="list-style-type: none">➤ Mettre en place de nouvelles animations :<ul style="list-style-type: none">• Fresque de la qualité de l'air ?• Ateliers captothèque, etc.



Perspectives 2024

POURSUITE DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION 2024



Quelques éléments de proposition (REX 2022-2023) :

1. Développer un plan de communication ciblé (**résidents secondaires, touristes, collaborateurs entreprises**) basé sur des outils de proximité et s'appuyant sur des relais (EPCI et communes, offices de tourisme, réseaux d'entreprise)
2. Prendre la parole dans les **médias nationaux et régionaux** après résultats et décisions vs évaluation du PPA.
3. Faire évoluer /refondre le site internet « Mavalléeenclair.fr »

4. ACTIONS PORTÉES PAR LES EPCI



CCVMB

Actions qualité de l'air - CCVVCMB

CL'AIR du 15 janvier 2024

Actions qualité de l'air - CCVCMB

Rénovation énergétique

- Rénovation énergétique particuliers :
PEH (CC) : 650 dossiers depuis 2015 pour ~840 000 € de subvention
 - Subvention à l'investissement de **1000€ à 2000€** par type de travaux pour les postes les plus déperditifs (isolation toits et murs) et les modes de chauffages performants
 - Aide aux propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit en résidence principale
 - Possibilité de cumuler 3 PEH dans la limite de **6000€ et sur 3 ans** (2 PEH possibles la même année)

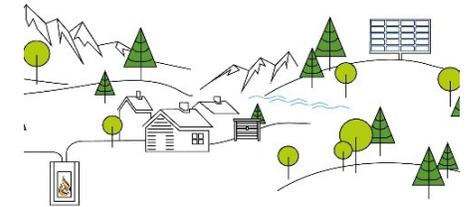
Exonération Taxe foncière (Chamonix) à 50 %

- Environ 20 administrés concernés – Communication à étoffer pour amplifier la mesure
- Evolution Février 2024 du référentiel BBC 2005 → RE2020
- Rénovation énergétique des bâtiments publics – à accentuer en 2024
→ Insertion dans les appels à projets portés par le Syane FNCCR)

Interdiction des feux d'artifice

Suppression d'effets de pics très marqués :

PM10 supérieurs à 1000 µg/m³ + particules, soufrés, COV, métaux, perchlorate, ...



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT PRIVÉ en Vallée de Chamonix Mont-Blanc

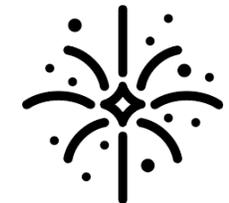
Permanences 2023

Les mercredis de chaque mois de 9h à 12h au rez-de-chaussée de la mairie de Chamonix. Permanences sur rendez-vous exclusivement !

6, 20 & 27 septembre • 4, 18 & 25 octobre
8, 22 & 29 novembre • 6, 13 & 20 décembre

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC
www.ccvcmb.fr

HAUTE-SAVOIE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
VOTRE CONSEILLER 04 56 19 19 19 | www.hautsavoie-energie.fr
Permanence téléphonique du mardi au vendredi



Mobilité (1/2)

- Nouveau réseau de transport collectif Janvier 2024
=> 90% de la population à moins de 500m d'un arrêt de bus desservi plusieurs fois par jour.
- L'ensemble des véhicules Gazole sont passés au HVO (Hydrotreated Vegetable Oil)
 - diminution des émissions par véhicule et par km :
NOx : - 9% **CO** : - 24% **PM** : - 33% **CO₂** : de -50 à -75 % (du puit à la roue)
- Parc de véhicules de la collectivité désormais composé de :
 - 10 % de véhicules au gaz (*Projet de méthanisation aux Houches pouvant alimenter l'ensemble de la flotte*)
 - 10 % de véhicules Hybride électrique
 - 80% de véhicules HVO.



Mobilité (2/2)

- En lien avec la 2CCAM et la CCPMB, mise en place d'**incitations financières au covoiturage** pour les trajets internes au périmètre des trois CC depuis fin décembre 2023
- **30 bornes de recharge de voitures électriques** installées en 2022 dans les parkings de la Vallée
- **Extension de la zone piétonne** du centre-ville de Chamonix de 250 m soit une augmentation de 10% en 2022
- Création de **1,5 km d'aménagement cyclable** dont 85 % en itinéraire séparé en 2022





CCPMB

Actions de la CCPMB



Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

7 Etude potentiel méthanisation des biodéchets

Compostage en PAV

Sondes dans PAV pour optimisation des tournées

Espace donnerie dans déchetteries

Déchets

1 Alti'Air - Microcapteurs

2 Institut Ecocitoyen

BB Clean

Recherche

Résidentiel
Tertiaire

3 Case Rénov

4 Fonds Air Transition Fioul

Fonds Air Gaz

FAB (Doublement Passy)

5 ACTEE

6 CUBE.Ecoles

CCPMB

Montenbus

Site internet : sedeplacer.ccpmb.fr

Etude station d'avitaillement multiénergie

Rézo Pouce

Autopartage Citiz

Lignes régulières et saisonnières

Etude opportunité ZFE

Mobilité

Réseau éducation à l'environnement

Maquettes poumons

Captothèque Atmo

Sensibilisation

Fonds Air Entreprises

Fonds Air Véhicules

Aide au développement des TPE

Conseil rénovation énergétique petit tertiaire

Entreprises

13 janvier
2023

Juin 2023

26 juin
2023

Juillet-Août
2023

Décembre 23
– Janvier 2024

Juin 2024

Lancement du
projet avec le
CEREMA et
Particle Vision

Validation
des
localisations

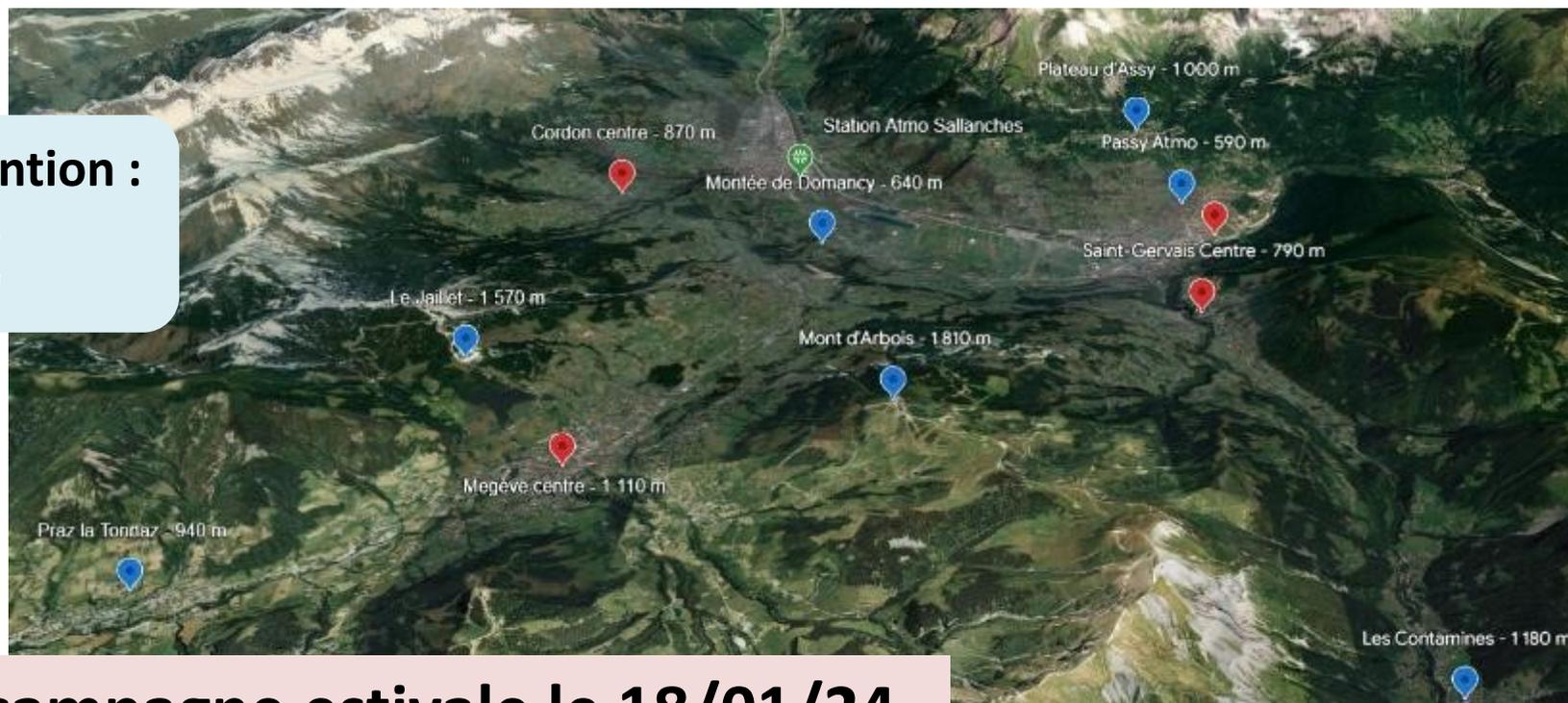
Installation
et début des
mesures

Campagne de
prélèvement
estivale

Campagne de
prélèvement
hivernale

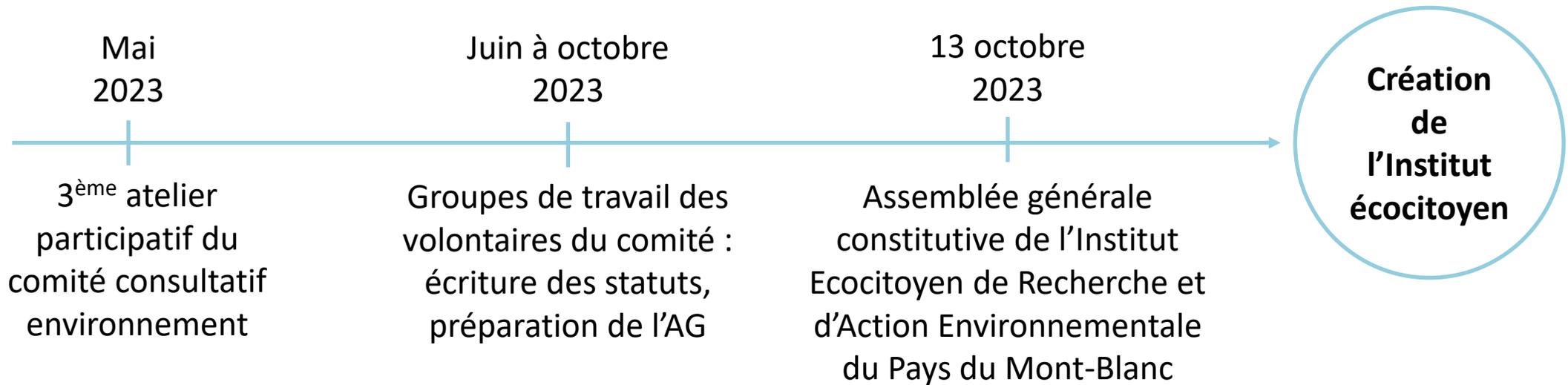
Fin des mesures
en continu

Montant de la subvention :
85 430 €



Résultats de la campagne estivale le 18/01/24

Institut écocitoyen



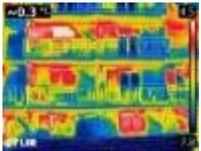
2023 = 10 000 €

→ animation de 2 ateliers et constitution d'une partie du conseil scientifique par **l'Institut Ecocitoyen de Fos-sur-Mer**

2024 = 75 000 €

→ subvention de la CCPMB

82 emprunts
90 logements analysés



1 500 personnes ont utilisé le cadastre sur les 12 derniers mois




Fonds Air Transition Fioul :
49 dossiers dont 1 copropriété
72 942 € réservés

Fonds Air Gaz + Fonds Air Gaz COPRO : 0 dossier

482 personnes renseignées

68 passeports thermiques réalisés
100 euros/visite, remboursés




Fonds Air Transition Fioul

Fonds Air TRANSITION FIOUL

L'aide du Fonds Air Transition Fioul, c'est :

Cumulable avec
les aides nationales

4 000 €

pour les **revenus
très modestes**

3 000 €

pour les **revenus
modestes**

2 000 €

pour les **revenus
intermédiaires**

1 000 €

pour les **revenus
élevés**

BON À SAVOIR

Bonification + **1000 euros**

Si vous choisissez une pompe à chaleur (géothermique
ou air/eau) ou un chauffage solaire.

Aide doublée en 2024 !!

Depuis 2021 gain de :

- ✓ 574 tonnes de CO2
- ✓ 552 kg de Nox

Lot 1 Poste d'économe de flux

Mise à disposition d'un poste par CCPMB

Lot 2 Outils de mesure, petits équipements, logiciels de suivi

DEEPMI

Lot 3

Audits et stratégies pluri-annuelles d'investissement, études thermiques et énergétiques

Lot 4

Aide au financement de la maîtrise d'œuvre, CPE



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

Les missions

- Financement d'études sur la rénovation énergétique des bâtiments publics
- Accompagnement en priorité des petites communes par l'économe de flux
- Suivi des actions des communes et remontée de dépenses au programme

Challenge CUBE.Ecoles



Janvier
2023

Mars
2023

Juillet
2023

Suivi des économies d'énergie

1^{ère} réunion
de réseau

2^{ème} réunion
de réseau

Evènement
de clôture

des 6 écoles pendant 4 ans

Economies d'énergie en 2023 :

- Le Gollet (Saint-Gervais) : **39%**
- Le Boccard (Sallanches) : **26%**
- Chef-Lieu (Passy) : **25%**
- Marlioz (Passy) : **17%**
- Les Darbaillets (Cordon) : **15%**
- Les Eterlous (Praz) : **11%**



Etude territoriale pour le développement de la méthanisation au PMB

2022 – Etude d’opportunité station multi-énergies GNV/Hydrogène

- ✓ **Potentiel de consommation :**
Potentiel plus marqué sur le GNC que sur l’hydrogène
- ✗ **Freins :** Surconsommation en altitude, offre de véhicule orientée PL (peu de VL)
- ☐ Surface foncière : 5 000/ 6 000 m² (en recherche)

2023 – Pré-diagnostic Ambition BioGaz

- ✓ **Gisement méthanisable** sous réserve d’un complément en dehors du territoire
- ✓ **Capacité d’accueil** dans le réseau de Gaz GRDF
- ✗ **80% du territoire en AOP**
- Reblochon et Abondance :** pas d’épandage sur Reblochon; pas d’épandage sur Beaufort
- ✗ **Saisonnalité des intrants**
- ✗ **Pression foncière**



2024 : Etude d’aide à la décision

- ✓ CCPMB et CCVCMB parties-prenantes pour l’analyse des gisements et potentiels
- **Objet de l’étude :** Gisements existants et mobilisables; cartographie des détenteurs; valorisation E et digestat; modèle technique; rentabilité; faisabilité; investissement; impacts
- **Méthodologie de l’étude** en « entonnoir » et itératif, permettant l’analyse et le choix de scénarios concrets apportant les solutions aux contraintes territoriales.

Renouvellement du Plan Climat Air Energie Territorial

PCAET CCPMB 2019-2024 :

SCENARIO D'OBJECTIFS CCPMB

Réduction des Gaz à effet de serre
-21% à 2030
par rapport à 2015

Réduction des émissions
-34% de PM10
-37% de PM2,5
-24% de Nox
à 2022 p/r à 2016

Réduction de la consommation énergétique
-16,4% à 2030
par rapport à 2015

Production d'ENr
+10% à 2030
par rapport à 2015

STRATEGIE EN 2 AXES

AXE 1 :

Poursuivre et amplifier les actions sur les secteurs les plus contributeurs et pour lesquels l'effet levier de l'intervention publique est le plus conséquent

AXE 2 :

Préfigurer les actions nouvelles dès aujourd'hui pour construire le territoire à énergie positive et neutre en émissions de demain

Qualité de l'air

Patrimoine

Logement

Mobilité

Transport

Cyclable

Energie

Agriculture /forêt

Adaptabilité

9 ORIENTATIONS



2CCAM

CL'AIR DU 15 JANVIER 2024

BILAN PRIME VÉLO 2023

Aide à l'acquisition de vélos pour les habitants de la 2CCAM



**Cluses Arve
& montagnes**
Territoire de réussites

Arâches-la-Frasse ★

Cluses ★

Magland ★

Marnaz ★

Mont-Saxonnex ★

Nancy-sur-Cluses ★

Le Reposoir ★

Saint-Sigismond ★

Scionzier ★

Theyez ★





Objectif : aider les habitants de la 2CCAM à acquérir un vélo pour leurs déplacements du quotidien, afin de diminuer le coût du transport et le recours à la voiture individuelle, limitant ainsi les émissions polluantes.



Bénéficiaires éligibles :

- Être une personne majeure
- Être en résidence principale sur le territoire de la 2CCAM



Conditions de l'aide :

- Aide soumise à conditions de ressources.
- Une seule prime par personne physique et pour un seul type de vélo.
- Conservation du vélo pendant au moins 2 ans.



Types de vélos éligibles :

- Vélos neufs classiques (musculaires) ou électriques (VAE) de type urbain ou tout chemin (VTT, vélos de course et vélos de route exclus), VAE cargo, vélos adaptés PMR.
- Pas de batterie au plomb pour les VAE.

Le taux d'aide de la 2CCAM est fixé à **40% du prix d'achat du vélo, dans la limite d'un montant plafond**. Cette aide est **conditionnée par le revenu fiscal** du demandeur et **dépend du type de vélo** acheté :

Types de vélos	Vélo classique (musculaire) 	VAE de type urbain ou tout chemin 	VAE cargo 	Vélo adapté PMR 
Valeur d'achat	Entre 150 et 1000 €	Entre 800 et 3000 €	Entre 1000 et 5000 €	Entre 1500 et 6900 €
Revenu fiscal par part entre 0 et 20 000 €	150 € maximum	300 € maximum	1 000 € euros maximum	1 000 € maximum
Revenu fiscal par part entre 20 001 et 36 000 €	100 € maximum	200 € maximum	500 € maximum	500 € maximum



BUDGET 2023
PRIME VÉLO 2CCAM :

15 000 €



La prime vélo a été instaurée par le Conseil communautaire du 25 mai 2023.

Le présent bilan concerne donc la **période du 25/05 au 31/12/2023**.

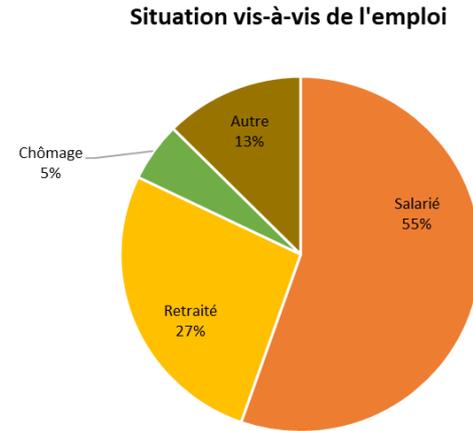
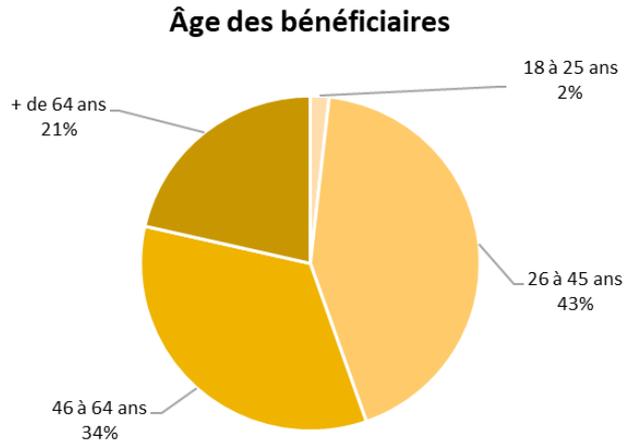


91 dossiers instruits.

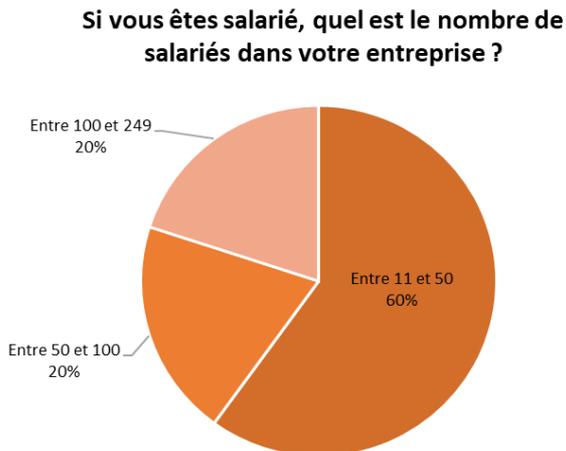
56 primes versées.

Budget consommé à hauteur de **101%** (soit un montant d'aide moyen de 268 € par dossier).

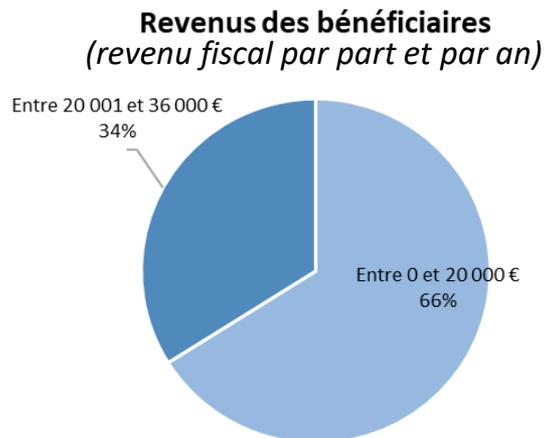
- La moitié des bénéficiaires sont **jeunes** et **actifs**.



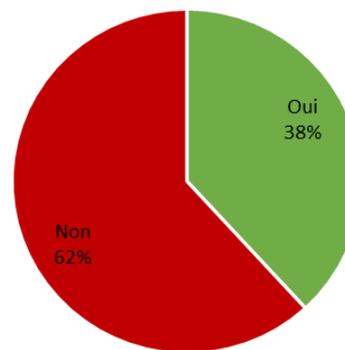
- La majorité sont des **salariés de petites et moyennes entreprises situées sur la 2CCAM**.



- La majorité des bénéficiaires dispose **de faibles revenus**.



Eligibilité au bonus vélo de l'Etat



Le bonus vélo de l'Etat s'applique aux personnes ayant un revenu fiscal < 14 089 €

La prime vélo a donc rempli les objectifs escomptés, car :

- Elle s'adresse principalement aux **habitants en situation d'emploi ou de formation**, et concerne donc principalement les **déplacements de type domicile-travail** ;
- Elle permet d'**aider les publics les plus modestes**, souvent en difficulté en matière de mobilité, à acquérir un moyen de déplacement pour leurs trajets du quotidien.
- Elle concourt à **l'amélioration de la qualité de l'air local**.

Service interlocuteur :
Aménagement durable du territoire
Béatrice DELACQUIS
bdelacquis@2ccam.fr
04 57 54 22 17

Merci de votre attention



**Cluses Arve
& montagnes**
Territoire de réussites

- Arâches-la-Frasse ★
- Cluses ★
- Magland ★
- Marnaz ★
- Mont-Saxonnex ★
- Nancy-sur-Cluses ★
- Le Reposoir ★
- Saint-Sigismond ★
- Scionzier ★
- Theyez ★



CL'AIR DU 15 JANVIER 2024

BILAN DES MESURES ATMOSPHERIQUES 2023

par micro-capteurs situés
autour du site industriel
HACER



**Cluses Arve
& montagnes**
Territoire de réussites

Arâches-la-Frasse ★

Cluses ★

Magland ★

Marnaz ★

Mont-Saxonnex ★

Nancy-sur-Cluses ★

Le Reposoir ★

Saint-Sigismond ★

Scionzier ★

Theyez ★

• Objectif

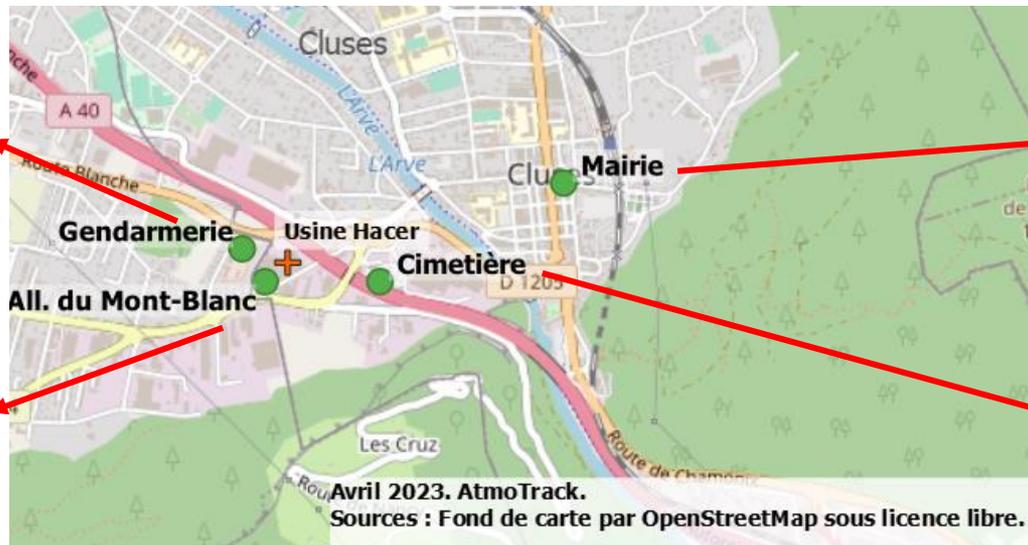
Mesurer la qualité de l'air à proximité du site industriel HACER et aux environs sur les communes de Cluses et Scionzier, afin d'analyser les niveaux de concentration de divers polluants :

- Les particules fines (PM2,5 et PM10) ;
- Le dioxyde d'azote (NO2) ;
- Le dioxyde de soufre (SO2).

Polluants règlementés (directive européenne 2008/50/CE, Code de l'Environnement PPA)

• Moyens mis en œuvre

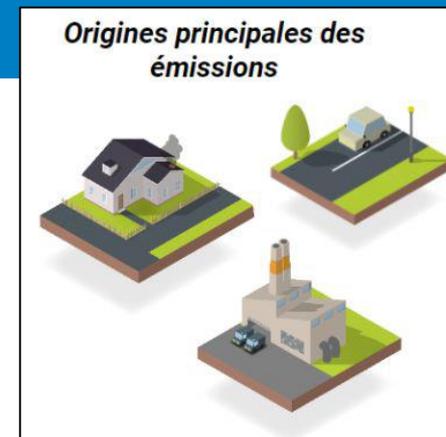
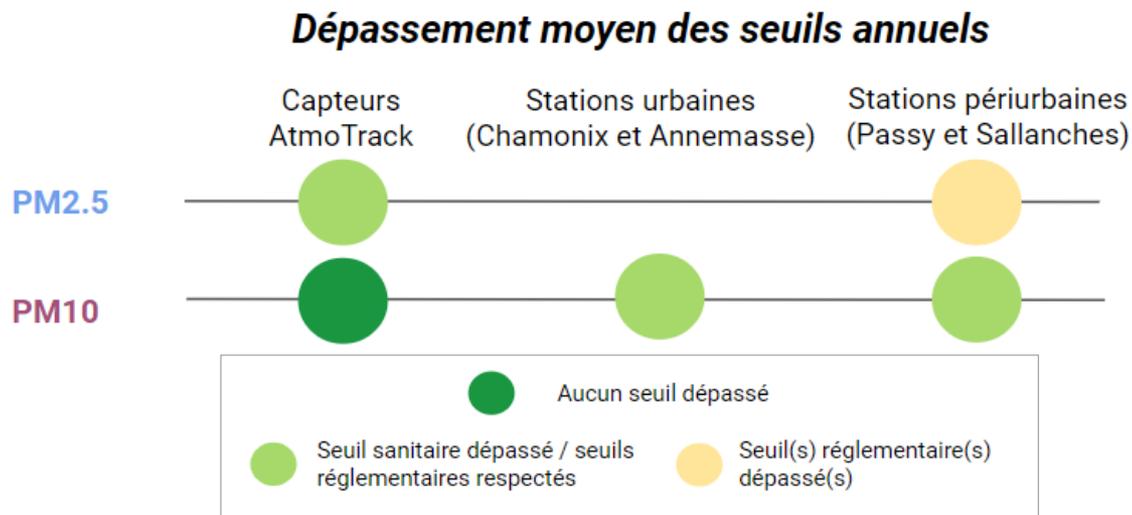
Pose de 4 micro-capteurs atmosphériques, mesurant les concentrations de façon continue et sur une année complète (de novembre 2022 à novembre 2023).



Les seuils de référence pour l'analyse des résultats

Les résultats qui seront présentés ci-après seront comparés aux seuils sanitaires et règlementaires exposés ci-dessous.

Durée d'exposition	Seuils ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	PM _{2,5}	PM ₁₀	NO ₂	SO ₂
24 heures	Seuil sanitaire (OMS)	15	45	25	40
	Valeur limite (UE)	-	50 pas plus de 35j/an	-	125 pas plus de 3j/an
	Seuil d'information et de recommandation (FR)	-	50	-	-
	Seuil d'alerte (FR)	-	80	-	-
1 an	Seuil sanitaire (OMS)	5	15	10	-
	Valeur limite (UE)	25	40	40	-
	Objectif de qualité (FR)	10	30	40	50
	Valeur cible (FR)	20	-	-	-



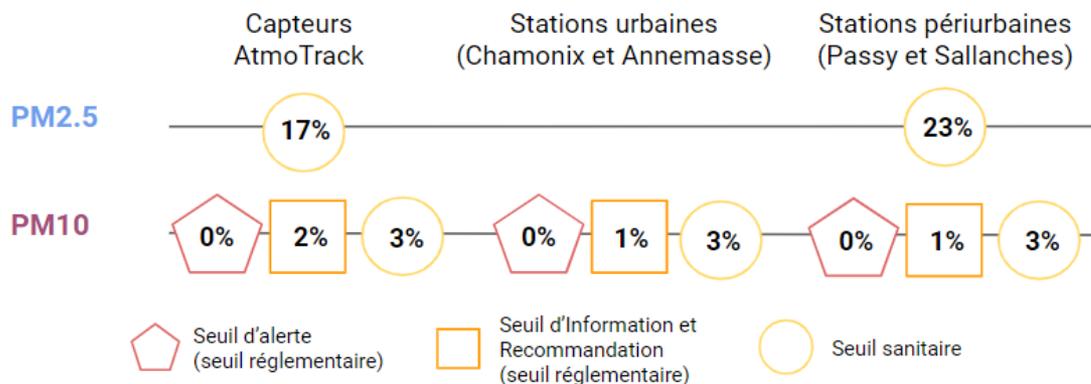
Les moyennes annuelles des concentrations en particules fines sont comparées ici avec le seuil sanitaire de l'OMS et les seuils réglementaires français et européens annuels.

En moyenne annuelle :

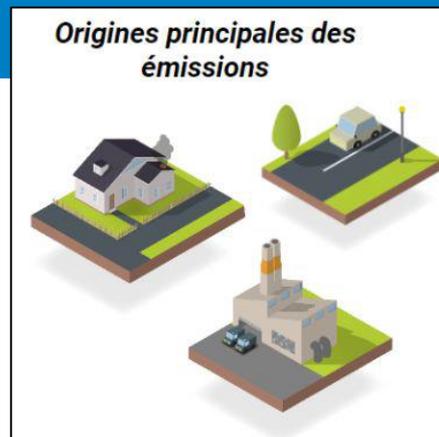
- **Pour les PM2,5 :** dépassement du seuil sanitaire de l'OMS. Le seuil réglementaire relatif à l'objectif de qualité (FR) est approché : 9,9 µg/m³ en moyenne annuelle pour les 4 capteurs contre 10 µg/m³ pour le seuil.
- **Pour les PM10 :** respect des seuils réglementaires et du seuil sanitaire.

Les objectifs du PPA en moyenne annuelle sont atteints pour les PM2,5 et les PM10.

Dépassements des seuils journaliers (en pourcentage sur l'année)



Les moyennes journalières des concentrations en particules fines sont comparées ici avec le seuil sanitaire de l'OMS et les seuils réglementaires français journaliers.

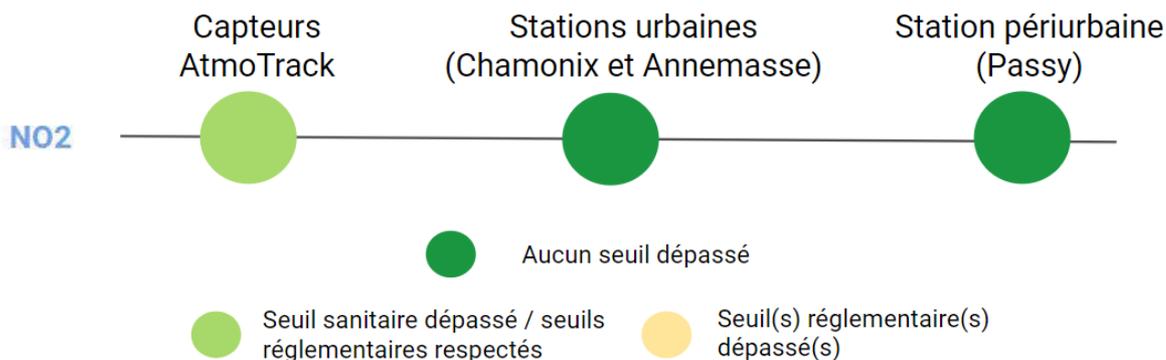


En moyenne journalière :

- Dépassement des seuils sanitaires et réglementaires **du même ordre de grandeur à Cluses qu'au niveau des stations de référence.**
- Certains pics de particules fines en lien avec des **événements régionaux.**
- Des pics présents lors des périodes de froid, en lien avec le **chauffage résidentiel.**



Dépassement des seuils annuels



En moyenne annuelle :

- Dépassement du seuil sanitaire de l'OMS.
- Respect des seuils réglementaires et de l'objectif du PPA.

Dépassements du seuil journalier (en pourcentage sur l'année)



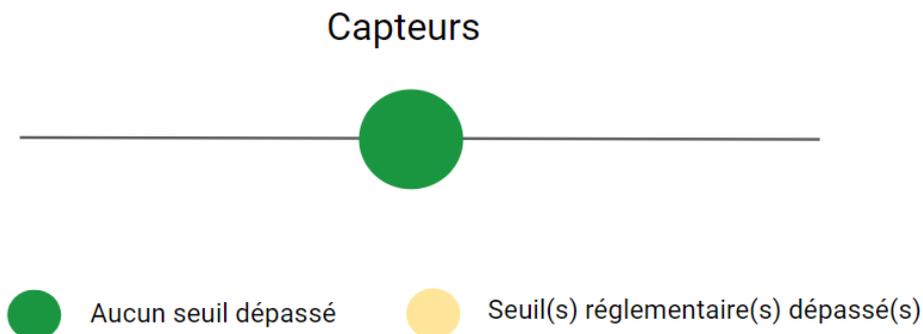
En moyenne journalière :

- Dépassement du seuil sanitaire de l'OMS.
- Les concentrations sont un peu plus élevées que celles des stations.



Dépassement des seuils annuels

SO₂

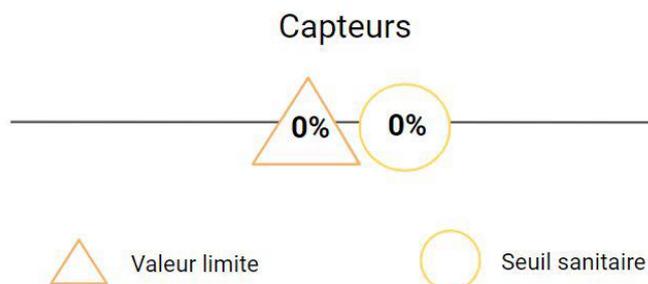


En moyenne annuelle :

- Respect du seuil réglementaire.

Dépassements des seuils journaliers (en pourcentage sur l'année)

SO₂



En moyenne journalière :

- Respect du seuil réglementaire et du seuil sanitaire.

- Les polluants à enjeux sur cette zone du territoire sont les **particules fines**, provenant principalement du chauffage résidentiel.
- **Il n'a pas été mis en évidence, pour cette période de mesure, un impact significatif** sur les concentrations en particules fines, dioxyde d'azote ou dioxyde de soufre.

Cela n'exclut pas que l'activité industrielle puisse avoir un impact sur la pollution locale de l'air, notamment en lien avec les émissions d'autres types de polluants.

- Les conclusions de **l'évaluation des concentrations en métaux lourds dans l'air** dans la même zone géographique, réalisée par ATMO Auvergne-Rhône-Alpes via des prélèvements réguliers tout au long de l'année 2023, seront rendues **d'ici mai 2024**.

Service interlocuteur :
Aménagement durable du territoire
Béatrice DELACQUIS
bdelacquis@2ccam.fr
04 57 54 22 17

Merci de votre attention



**Cluses Arve
& montagnes**
Territoire de réussites

- Arâches-la-Frasse ★
- Cluses ★
- Magland ★
- Marnaz ★
- Mont-Saxonnex ★
- Nancy-sur-Cluses ★
- Le Reposoir ★
- Saint-Sigismond ★
- Scionzier ★
- Thyez ★



CCFG

Fonds Air Industrie



- Un fonds créé en 2016 avec pour objectif d'aider les industriels à canaliser et épurer de façon durable, les fumées rejetées dans l'air en respectant un abattement supérieur à 99% de particules fines.
- Un partenariat Etat (Ville respirable) – CCFG - Région Auvergne Rhône Alpes – Département 74
- Entreprises aidées : Baud Industrie, Perotton, Pernat
- Réduction des émissions : 1,45 tonnes/an de PM 10, 0,74 tonnes/an de PM 2.5; 13,75 tonnes/an de PM 1

Autres réalisations



Communauté de Communes
FAUCIGNY GLIÈRES



- **Unité de méthanisation de la STEP située à Bonneville mise en place en 2020** : 106 trajets de camions évités par an, 9145 km économisés, réduction de 90% des émissions de Co2
- **Dispositif de location de vélos en soutien au développement des aménagements cyclables** : "l'Echappée" à Bonneville : parc de 91 vélos dont 71 VAE et 20 classiques.
- **Plan de mobilité employeurs CCFG – Ville de Bonneville** : 17 actions engagées pour réduire de 56% de CO2 (-157 Tonnes) par rapport à l'impact carbone liée à la mobilité actuelle

ISDI- unité de valorisation

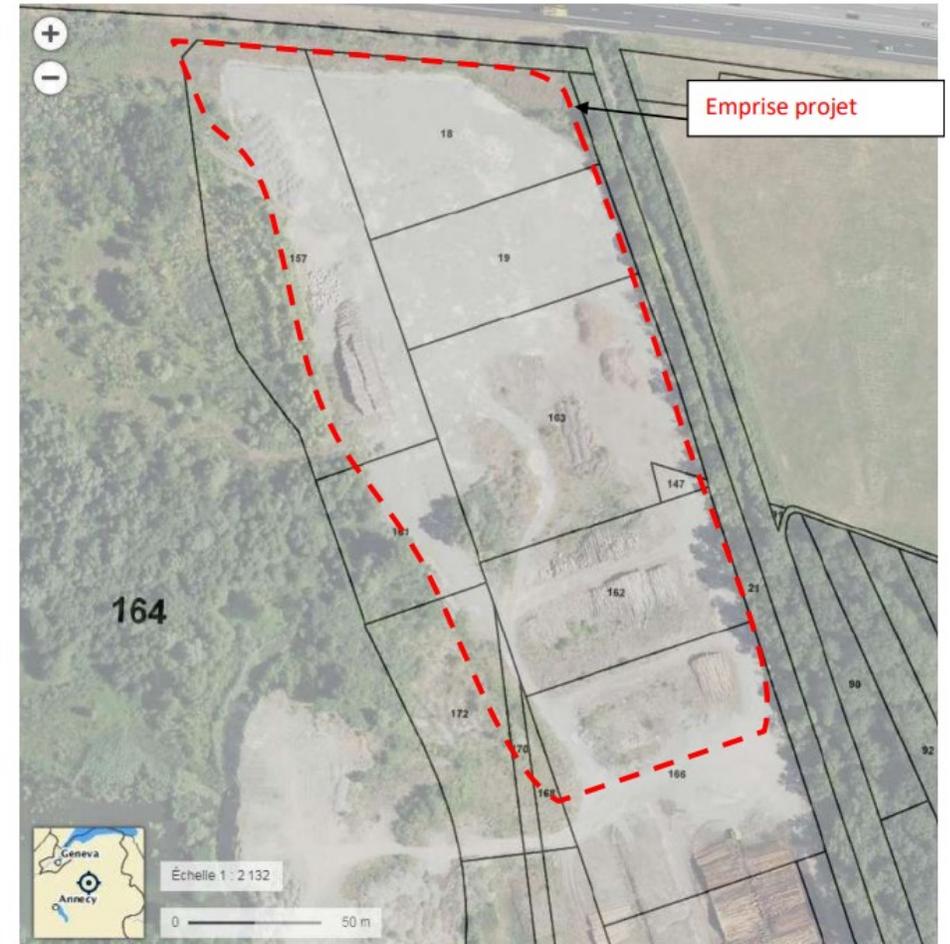


Communauté de Communes
FAUCIGNY GLIÈRES



- **Les surfaces : environ environ 3 ha**
- **Stockage et valorisation déchets inertes : étude en 2018 estimé à 65 000 tonnes /an (45000 T valorisables; 20 000 tonnes stockables) pendant 10 ans**
- **Portage : CCFG - maîtrise d'ouvrage publique avec DSP**
- **Les objectifs :**
 - **Réduction de 8 000 trajets de camions transportant 8 tonnes chacun.**
 - **Economiser 320 000 km / an, soit environ 179,2 t de CO2 / an.**

L'emprise parcellaire du projet (environ 3 ha) est présentée par la carte ci-dessous :





CCPR

The logo for 'zest' is written in a white, lowercase, sans-serif font. A small yellow leaf-like shape is positioned below the letter 'e'. The logo is set against a dark green background.

AGISSEZ AVEC VOS
DECHETS POUR LA
QUALITE DE L'AIR



*Agir ensemble pour
la qualité de l'air !*

zest.

**AGISSEZ AVEC VOS
DECHETS POUR LA
QUALITE DE L'AIR**



zest.

**AGISSEZ AVEC VOS
DECHETS POUR LA
QUALITE DE L'AIR**



***Agir ensemble pour
la qualité de l'air !***

zest.



Pour décarboner les transports et lutter contre les émissions de Nox!

ZERO particule fine – Moins 80% de Nox - Bilan carbone neutre

Mise à disposition gratuite de la STEP du Pays Rochois pour valoriser les Huiles Alimentaires Usagées en carburant bioGNV afin d'améliorer la qualité de l'air

Qui peut devenir partenaire ? Les collectivités et les entreprises

Traitement du déchet gratuit: pas de sous-produit animal Les intrants : origine - 50km

Logistique: Assurée par le producteur ou confiée à l'entreprise



zest.

Logistique éco-responsable:
Zéro particule fine
-80% Nox
Bilan carbone neutre

HAU / Sous produits d'assainissement pro

Mise en place d'une filière
locale de traitement des
déchets (circuits courts)

Collecte des déchets



Déchèteries
Entreprises

Transfert des HAU
et sous produits en
véhicules BioGNV



Production et
injection du
BioGNV au réseau
GrDF

Economie circulaire

Avitaillement de
véhicules au
bioGNV

Station publique bioGNC
St.Pierre en Faudigny



Production d'un carburant
local propre et décarboné :
le bioGNV



zest.

moins de bruit

moins de fumée

moins de pollution

Navel'FretEco

de la vallée



Un nouveau service fiable, efficace et innovant sur la Vallée de l'arve

au service des partenaires



zest.

Avec le label Zest,
je m'engage pour la qualité
de l'air de mon territoire.

label-zest.com

**PARTENAIRE
ENGAGÉ**



LA VALLÉE À
ÉNERGIES POSITIVES +



zest.



***Agir ensemble pour
la qualité de l'air !***

Piloté par



Financé par



Co-animé par

